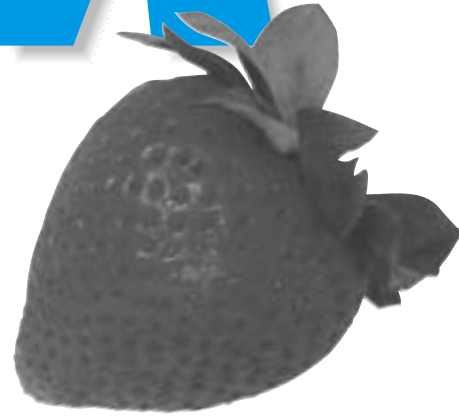


# PIM

Juin 2002

**Numéro**  
**141**


## ➤ Actualité

### Fête des fraises 2002

Une fois encore, Maxéville respectera la tradition en organisant, pour la vingtième année consécutive, cette fête annuelle attendue tant par les parents que par les plus petits.

En effet, du samedi 1er au mercredi 5 juin inclus, le parc de la mairie accueillera la Fête des fraises et son cortège d'animations :

#### Le samedi 1er juin

● **A 14h**, la fête foraine et les stands seront officiellement inaugurés sous les "flonflons" de la fanfare de la Flam Maxévilloise... et de ses majorettes.

Cette année, la Fête accueillera 6 forains, 2 manèges enfantins et 1 manège d'auto-skooter, des jeux, et quelques surprises. Le soleil ayant été commandé par l'équipe organisatrice, la buvette sera bien pourvue ! Sur place, vous trouverez de nouvelles spécialités à la fraise (tartes, confitures, glaces, crèmes, friandises, boissons...); des artisans exposeront leurs oeuvres sur le thème de ce délicieux fruit rouge ; plusieurs associations seront également de la partie: le Cercle des Arts présentera quelques tableaux et animera un atelier dessin et maquillage ; l'AQCLB prévoit un atelier tissu ; une artiste confectionnera sur place des bijoux fantaisie ; la section locale des Jardiniers de France vous proposera des fraises de Maxéville et organisera des jeux pour les petits et

les grands (concours du dessin de la plus belle fraise, enveloppes surprise, panier garni "pesé-gagné"...).

● **A partir de 19h**, vous pourrez profiter de notre service **restauration** dans et devant la salle du parc : outre les traditionnelles saucisses-frites et autres côtelettes de porc, vous pourrez apprécier les délicieuses pizzas de l'ami Jean-Pierre.

● **A partir de 21h15**, sur podium, en plein air, vous assisterez en exclusivité au grand spectacle "**SEDUCTION**" présenté par la troupe nancéienne "Mod'elles Association" et la compagnie maxévilloise "Avant-Scène" : une vingtaine d'artistes vous proposera un grand défilé de mode, agrémenté de chansons et de ballets chorégraphiques originaux... Une grande soirée gratuite à réserver dès aujourd'hui dans votre agenda !...

● **Vers 23h30** : Un **feu d'artifice** orienté, lui aussi, sur le thème de la fraise, sera tiré du parvis de la mairie.

#### Le dimanche 2 juin

● **Dès 10h30**, nos équipes vous proposeront à nouveau leurs spécialités à la fraise.

● **A partir de 14h**, l'animation foraine reprendra avec les manèges, les stands de jeux, les stands artisanaux, la buvette et nos célèbres pizzas...

● **A 18h**, les forains tireront leur traditionnelle tombola gratuite et la fête sera déjà finie...

Pas tout à fait ! Car l'animation foraine, elle, se poursuivra jusqu'au mercredi 5 juin, jour où tous les tours de manèges seront à **demi-tarif**.

La municipalité et l'ensemble des organisateurs vous attendent nombreux et feront tout pour vous aider à passer une bonne Fête des Fraises 2002 à Maxéville !



## Sommaire

<b>Page 2</b>	<i>Vie municipale</i>
<b>Page 3</b>	<i>Mairie pratique</i>
<b>Page 4</b>	<i>Le dossier du mois</i>
<b>Page 5</b>	<i>A votre agenda</i>
<b>Page 6</b>	<i>La tête et les jambes</i>
<b>Page 7</b>	<i>Du côté des enfants</i>
<b>Page 8</b>	<i>La ville en mouvement</i>

Editeur : ville de MAXÉVILLE (54320),  
 14, rue du 15 septembre 1944  
 Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr  
 représentée par son maire, Henri BEGORRE  
 Directeur de la Publication : Henri BEGORRE  
 Rédactrice : Véronique THIETRY  
 Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc  
 14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)  
 Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires  
 Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle  
 sous le numéro 479  
 Prix : gratuit



## Au Conseil Municipal

### ■ DELIBERATIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2002

#### A l'unanimité

- Le Conseil municipal approuve l'extension de compétence de la Communauté Urbaine du Grand Nancy :

- aux actions d'animation et de promotion des technologies de l'information et de la communication d'intérêt communautaire, à l'exception de celles principalement destinées aux utilisateurs d'une commune,
- aux actions de promotion en faveur du tourisme et à l'instauration de la taxe de séjour afin de mobiliser des moyens complémentaires qui lui permettront de créer des manifestations supplémentaires intéressant l'ensemble de l'agglomération et suscitant l'intérêt des touristes aux plans national et international.

- Dans le cadre des participations financières octroyées annuellement par la ville de Maxéville à ses différents partenaires des domaines scolaires et de la petite enfance, une subvention de 50 € par élève de maternelle et de 41,50 € par élève de primaire est versée aux écoles de la commune afin d'assurer les dépenses de fournitures scolaires, matériels pédagogiques, lait et produits laitiers, Noël et sorties culturelles des enfants.

Des **concours supplémentaires** sont attribués pour soutenir, dans chaque école, le développement d'activités pédagogiques en lien direct avec les projets d'école ainsi qu'aux Réseaux d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficultés (RASED) et à la halte garderie "Les Canailloux" qui accueille de nombreux enfants maxévillois.

- Afin de soutenir les activités ou manifestations qui concourent à mettre en œuvre les orientations de la ville, notamment en contribuant au renforcement des liens familiaux et intergénérationnels, la ville de Maxéville versera à vingt-huit associations une subvention d'un montant total de 60.550 € au titre de l'année 2002.

- Le montant des subventions octroyées aux associations intervenant dans le domaine social ou de la santé représente un montant global de 100.539 € que se partageront quarante et une associations au titre de l'année 2002.

- Constituée d'étudiants de 2e année de médecine, l'association Amis d'Gens recevra une subvention de 500 € pour soutenir son projet d'action humanitaire en Côte d'Ivoire auquel participera une étudiante Maxévilloise.

- Une subvention exceptionnelle de 1.500 € est versée au Foyer du Grand Sauvoy pour contribuer au financement du voyage d'une douzaine de personnes qui, à pied, quitteront Maxéville pour rejoindre St Jacques de Compostelle en cent jours.

- La signature de l'avenant n°1 au marché de travaux de plomberie du groupe scolaire André Vautrin permettra de procéder à l'élargissement d'une fouille, au remplacement de canalisations et à l'alimentation de la nouvelle chaufferie, ces travaux s'étant avérés indispensables en cours de chantier.

- La propriété communale cadastrée AB 386, située 51 bis rue Gambetta est cédée pour un montant de 51.833 € (hors frais annexes) à la Société Lorraine d'Habitat qui y réalisera des logements adaptés, permettant ainsi à la Ville de satisfaire aux obligations contractées dans ce domaine lors de la signature de la Charte Intercommunale du Logement.

- La parcelle communale cadastrée AB 522, qui devait initialement être vendue à Monsieur et Madame Grandmaire pour son rattachement au local commercial mitoyen situé 30 rue du 15 septembre 1944 est, à leur demande, cédée à Mademoiselle Monceaux et Monsieur Voirand selon les mêmes modalités, les acquéreurs s'engageant expressément à conserver l'activité commerciale de ces locaux.

#### A la majorité

Considérant qu'une adaptation de la compétence communautaire et une nouvelle organisation de la gestion du domaine public permettraient de répondre aux exigences réglementaires **tout en conservant un service de proximité indispensable à l'usager et aux riverains**, le Conseil municipal approuve la nouvelle définition de la compétence "voirie" de la Communauté Urbaine portant sur : l'aménagement et l'entretien de la voirie, de l'éclairage public, de la signalisation, des espaces verts de voirie et des arbres d'alignement ainsi que sur l'extension des compétences communautaires à la distribution publique de gaz.

### ■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le **mercredi 26 juin** à 20h en mairie.

## Vivre à Maxéville

### ■ INVITATION DES MAXEVILOIS A LA PROCHAINE REUNION PUBLIQUE

La Municipalité invite l'ensemble des Maxévillois à participer à une réunion publique qui se déroulera le :

**lundi 24 juin** à 20h à la salle du parc de la mairie  
Une présentation des différents éléments récents concernant l'évolution de Maxéville et les grands projets en cours y seront abordés.  
Pour tout renseignement complémentaire, contactez Céline Roussel au 03 83 32 30 00, poste 117.

### ■ DES JUMELLES AU SERVICE DE LA SECURITE

La municipalité, par l'intermédiaire d'une convention avec la CUGN, disposera prochainement de jumelles radar (eurolaser) qui permettront aux policiers municipaux de mettre en place des contrôles de vitesse avec, dans un premier temps, un objectif de prévention.  
Les axes sensibles (Chiers - Seille - Patton - République - La Fayette) feront l'objet d'une surveillance prioritaire en complémentarité de la mission sécuritaire effectuée par la police

nationale sur les autres axes sensibles, notamment Route de Metz et rue du Général Leclerc.  
Les policiers municipaux se sont formés à l'utilisation de ce nouveau matériel le 22 mai dernier.



### ■ AU REVOIR ET... A BIENTÔT

Les affronts du temps n'ont pas oublié la statue du parvis de l'église St Martin : la restauration de son socle nécessitant sa dépose, la municipalité a mis ces travaux à profit pour lui faire refaire une beauté. Repeinte à neuf, elle devrait reprendre son rôle protecteur du centre ville d'ici un mois.

## Venez rencontrer les adjoints lors des permanences qu'ils assurent dans votre quartier.

Quartier	Permanence	Adjoint ou Délégué
■ Les Aulnes	Judi 13 juin de 18h à 19h à l'école Moselly	Henry KROPACK
■ Meurthe/Canal	Vendredi 7 juin de 19h à 20h à l'ancienne annexe des Cadières	Edwige FRANZETTI
■ Centre	Samedi 15 juin de 11h à 12h en mairie	Michel BONAMOUR

En dehors de ces permanences, les adjoints et délégués se tiennent à votre disposition et peuvent vous rencontrer sur rendez-vous. Contactez le 03.83.32.30.00 ou transmettez vos demandes et remarques par le biais du coupon qui se trouve en page 8.

### ■ PERMANENCE DES ELUS DE LA GAUCHE PLURIELLE

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Evelyne Mechling et Bernard Ricci assureront une permanence le :

- vendredi 14 juin de 18h à 19h à l'école Moselly
- vendredi 21 juin de 18h à 19h à la salle 13 du CILM.

## Etat civil

### BIENVENUE A...

- Maxime STEININGER, né le 13 avril 2002
- Clément SACCOMANDI, né le 17 avril 2002
- Alexis BINDER, né le 22 avril 2002
- Patrick-Junior PETIT, né le 4 mai 2002
- Fadlallah DERDOURI, né le 6 mai 2002
- Emeline HUBLER, née le 7 mai 2002
- Mélanie GLEY, née le 14 mai 2002

### ILS SE SONT UNIS...

- Guillaume PELLERIN et Lise METZ, mariés le 3 mai 2002
- Georges DUARTE et Nathalie LECLERE, mariés le 4 mai 2002

### ILS NOUS ONT QUITTES...

- Roger SALZARD, décédé le 12 avril 2002
- Anne-Marie BUCHERT veuve GOSSET, décédée le 17 avril 2002
- Serge BENDEL, décédé le 7 mai 2002
- Lucien BARTHELEMY, décédé le 9 mai 2002
- Jeannine CHANVALLON épouse ROUSSELOT, décédée le 13 mai 2002
- Berthe SAVOURET veuve LOUIS, décédée le 13 mai 2002
- René DEMARET, décédé le 13 mai 2002

## Infos pratiques

### LES ELECTIONS LEGISLATIVES SONT FIXEES AUX 9 ET 16 JUIN

Les différents bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h :

Bureau n° 1 : salle du parc de la mairie

Bureau n° 2 : complexe sportif Marie Marvingt

Bureau n° 3 : les Cailles Blanches (Pumuckl)

Bureau n° 4 : école maternelle Moselly

Bureau n° 5 : école primaire Jules Romains

Bureau n° 6 : école primaire Saint-Exupéry

Si la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter, l'électeur sera tenu de présenter l'une de ces pièces d'identité :

Carte nationale d'identité ; passeport ; carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ; carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ; carte d'identité du fonctionnaire avec photographie délivrée par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'Etat ; carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires des armées de terre, de mer ou de l'air ; permis de conduire ; permis de chasser avec photographie ; titre de réduction de la Société Nationale des Chemins de Fer Français avec photographie.

### VACCINATIONS 2002 - DT POLIO

La troisième séance de vaccination pour le DT polio, ainsi que les rappels de 1 et 5 ans auront lieu à la mairie le :

**Jeudi 13 juin à 16h45**

Pensez à vous munir de votre carnet de santé !

### PROCHAINES PERMANENCES JURIDIQUES

#### ● Consultations juridiques de 9h30 à 11h30 :

**Samedi 8 juin** en mairie, 14 rue du 15 Septembre 1944 : Maître Marie Brugerolle

**Samedi 22 juin** au CILM, 23 rue de la Meuse : Maître Agathe Géhin.

#### ● Aide aux victimes :

L'association A.N.N.E. vous reçoit au CILM **chaque vendredi** de 14h à 17h et sur rendez-vous au 03 83 90 22 55.

#### ● Conciliation/Médiation :

Les prochaines permanences du conciliateur auront lieu les **5 juin et 2 juillet** de 8h30 à 11h30 au CILM, 23 rue de la Meuse à Champ le Boeuf.

Le conciliateur n'est ni juge, ni policier. Son rôle est d'éviter une procédure judiciaire longue et onéreuse en favorisant un règlement amiable des conflits qui lui sont soumis : litiges entre voisins, jeunes en situation difficile, malfaçons, problèmes de propriété (droit de passage, plantations d'arbres non respectées, conflits propriétaires, locataires), problèmes de consommation...

Si les parties parviennent à un accord, celui-ci peut être rédigé, signé et déposé au greffe du Tribunal d'Instance. Si le litige persiste, le conciliateur ne peut imposer de solution, ni aviser le Tribunal du refus rencontré. Il est par ailleurs strictement tenu au secret.

### REPAS A DOMICILE

Depuis 1996, la maison de retraite Notre Dame de Bon Repos assure un service de portage des repas à domicile. Effectué 7 jours sur 7, il permet aux personnes âgées de recevoir une visite quotidienne.

La ville participe financièrement dans certains cas au coût du repas. Le service des personnes âgées de la mairie se tient à votre disposition au 03 83 32 30 00, poste 100, pour vous procurer toutes les informations sur ce sujet.

### RAMASSAGE DES OBJETS HETEROGENES

Le prochain ramassage des objets hétérogènes s'effectuera le **mardi 2 juillet** à partir de 4h du matin. Merci de ne sortir vos objets encombrants qu'après 20h la veille du ramassage.

### MOUVEMENT DE TERRAINS SUR LA COMMUNE

Depuis l'an 2000, chaque commune de l'agglomération dispose d'un plan d'exposition aux risques de mouvements de terrains et risques miniers réalisé par les Services de l'Etat.

Conformément à la législation en vigueur, ce document est mis à la disposition du public pour que chaque citoyen puisse prendre connaissance de la localisation des zones soumises à un risque éventuel (naturel ou technologique) auquel il pourrait être confronté, et sur les mesures de sauvegarde qui le concernent.

La base cartographique de cet atlas général est toutefois imprécise.

Soucieuse d'y remédier rapidement, la Communauté Urbaine du Grand Nancy s'est engagée dans un partenariat avec l'Etat et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières pour définir une cartographie sur les formations superficielles qui permettra d'élaborer des cartes d'aléas précises.

Ces documents fiables seront disponibles dans les mois à venir.

En attendant leur publication, il convient de traiter avec circonspection les informations qui circulent depuis deux ans à propos des risques de mouvements de terrain sur la commune car la bouche à oreille a en effet largement amplifié et généralisé ce phénomène.

**Rassurez-vous : Il n'y a pas de risque immédiat.** Simplement, des précautions sont à prendre pour tout projet de construction ou de vente.

Chaque situation est particulière. Vous pensez ou savez être concerné par un possible glissement de terrain ? Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le service urbanisme de la Ville afin de consulter l'atlas et d'obtenir les informations complémentaires dont vous avez besoin pour votre propriété.

## ➤ La nouvelle image de Maxéville

Aujourd'hui, la communication joue un rôle de plus en plus important dans la vie quotidienne des citoyens Maxévillois. Les associer aux événements ancrés dans la tradition de la commune, faciliter l'information des habitants, favoriser l'appartenance des citoyens à une entité propre, tels sont les objectifs des nouveaux supports de communication que la municipalité met en place depuis le mois de mars dernier.

### UN NOUVEAU LOGO



A la lecture du Pim ou d'affiches annonçant les différentes manifestations organisées à Maxéville, vous avez certainement remarqué que le blason de la Ville était, depuis trois mois, remplacé par un nouveau logo. Ce passage d'une image "historique" à une représentation plus actuelle de la ville a été réalisé, non pour faire table rase du passé, mais pour y ajouter d'autres traits d'identité forts et symboliques du Maxéville d'aujourd'hui et de demain :

- Les quatre quartiers de la ville se présentent au travers du triangle blanc dont la finesse des contours permet de faire apparaître leurs spécificités, sans pour autant servir de frontière ;
- Le "M" de Maxéville se développe sur les quatre quartiers et le cœur rouge de la ville y rayonne pour rappeler leur harmonie au sein d'une seule et même commune ;
- Formé de droites et non de segments, le triangle qu'est Maxéville, s'ouvre sur ce qui l'entoure et cette figure géométrique montre la droiture de la ville ;
- Enfin, le trait qui souligne le nom de la ville rappelle le fil de l'eau, en référence au rôle important qu'a joué le canal dans l'industrialisation de la commune au siècle dernier. On peut aussi y voir un sourire, qui évoque la convivialité avec ce trait vertical qui fait penser à une fossette. Ce même trait, semblable au "smilet" informatique, symbolise le développement technologique intervenu à Maxéville ces dernières années.

### LE NOUVEAU SITE INTERNET : [www.mairie-Maxéville.fr](http://www.mairie-Maxéville.fr)

Grâce au développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, la ville de Maxéville a pu, par la mise en ligne de son site Internet dès le mois de novembre 2000, offrir une nouvelle source d'information sur la vie de la cité aux Maxévillois et aux usagers des différents services publics.

Ce site a été entièrement remanié le mois dernier afin de répondre au mieux aux attentes des "surfeurs du web" :

- Un accès simple et rapide pour étendre vos recherches à des domaines hors de la compétence municipale grâce aux nombreux liens établis vers le site d'autres instances. La page emploi du site de la ville vous permettra, par exemple, d'accéder d'un simple clic au site de l'ANPE ou encore à celui des ASSEDIC.
- Une recherche facilitée par la présentation de l'arborescence dès l'accès au site et l'affichage de votre navigation à chaque page, moyens qui seront bientôt renforcés par la mise en route d'un moteur de recherche,



- Un éventail d'informations couvrant les multiples aspects de la vie à Maxéville : des formalités administratives aux horaires de ramassages des objets hétérogènes en passant par le calendrier des manifestations...

- Une mise à jour "au quotidien" complétée par la mise en ligne de nouvelles pages afin de vous faire connaître l'évolution des grands projets de la Ville...

Bonne navigation à tous !

### UNE CHARTE SONORE A VENIR

Après avoir modernisé sa présentation visuelle au travers du nouveau logo et du nouveau site, Maxéville va se doter pour la première fois d'une charte sonore. Comme pour le logo, les différents aspects de notre cité sont pris en compte: Les nouvelles technologies, les quatre quartiers, le côté institutionnel et convivial de notre ville seront les éléments constitutifs de cette musique originale qui nous emmènera sans aucun doute dans cette ambiance aux multiples couleurs propre à Maxéville. Elle déploiera tout d'abord ses accents en téléphonie puisque vous la trouverez bientôt en musique d'accueil lors de vos appels en mairie et dans les autres services municipaux. Les différents thèmes de cette charte sonore seront également insérés sur le site de la ville à l'ouverture des pages qui s'y rapportent. Enfin, elle permettra d'identifier rapidement la ville de Maxéville lors des spots d'information sur les ondes et à l'ouverture des manifestations organisées par la Ville. Alors, tendez bien l'oreille !

## En Juin

### JUSQU'AU 6 JUIN

Au 5, rue Paul Richard, l'IUFM présente au "Préau des arts" l'exposition "Pygmées" de Bernard Descamps. Les Maxévillois sont cordialement invités à découvrir cette exposition du lundi au vendredi, de 8h à 18h. Si vous désirez effectuer une visite commentée en groupe, contactez Liliane Beauquel au 06 70 39 38 58 ou par mail : action.culturelle@lorraine.iufm.fr

### DIMANCHE 2 JUIN

● Un **tournoi international des chiffres et des lettres** se déroulera à la salle des spectacles du CILM, 23 rue de la Meuse de 9h à 13h et de 14h30 à 17h30. Les séries de participants seront constituées au fil des épreuves de cette manifestation ouverte à tous. Plusieurs tournois seront organisés en fonction des résultats des sélections. Les spectateurs seront les bienvenus, particulièrement lors de la remise des prix qui interviendra entre 16h30 et 17h. Coût de l'inscription : 10€, chaque participant emportera un lot. Contact : Christian Levesque, 42 avenue Patton, 03 83 96 60 90, e-mail : LEVESQUE.CHRISTIAN@wanadoo.fr.

● Les membres de l'association polonaise Stanislas Leszczynski se rassembleront autour d'un méchoui dans le bâtiment 240 du parc de loisirs de la forêt de Haye. Nous sommes cependant au regret de vous informer que les inscriptions sont closes.

### MARDI 11 JUIN

Les anciens de notre ville jumelée, Ramstein Miesenbach, viendront nous rendre visite pour assister au **thé dansant** organisé par le Comité des Fêtes de Champ le Bœuf à la salle des banquetts du CILM de 14h à 18h. L'orchestre de Claude Dontenwill animera l'après-midi. Entrée : 5 €. Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille, 03 83 97 31 18.

### MERCREDI 12 JUIN

**Avis aux curieux !** Avec le soutien de la ville de Maxéville, l'IUFM de Lorraine organise une manifestation autour de la reconstitution d'un bas fourneau sur le parking de la BREM, rue de Metz. Une coulée sera réalisée durant la journée suivant les méthodes d'autrefois. Pour assister à la dernière étape de cette transformation rendez-vous sur le site à partir de 18h.

### VENDREDI 14 JUIN

L'assemblée générale de l'AS Champ le Bœuf se déroulera à la salle 13 du CILM à partir de 20h30. Contact: Christian Schwartz, 6 rue de la Chiers, 03 83 97 70 73.

### SAMEDI 15 JUIN

Dans le cadre du Contrat de ville, les mairies de Laxou et de Maxéville et l'association Jeunes & Cité vous convient à la **conférence-débat "Être parent aujourd'hui"** qui se déroulera à la salle 1 du CILM, 23 rue de la Meuse de 9h à 11h. Cette rencontre sera animée par Martine Bovay, psychopédagogue, spécialiste de la famille. L'entrée se fera par l'arrière du CILM. Les parents désireux d'aborder un thème particulier sont priés de transmettre leurs questions avant le vendredi 7 juin à : Elisabeth Lallevee, association J&C, 3 rue de la Crusnes, 03 83 98 41 51.

### DIMANCHE 16 JUIN

Les membres du Foyer de l'Amitié partent à la découverte de la Haute Auvergne et effectueront un grand circuit qui les ramènera à Maxéville le 23 juin. Contact : Pierre Vauchelle, 03 83 96 56 88.

### JEUDI 20 JUIN

Le traditionnel **voyage des Seniors** organisé par la Ville les emmènera en Haute Saône à Luxeuil les Bains. Ils passeront la journée à découvrir les constructions gothiques qui émaillent le centre ville, à profiter des effets bénéfiques de ses sources d'eaux chaudes ou de l'animation dansante prévue à leur intention à "La Belle Epoque". Rappelons à nos voyageurs que le départ est fixé à 7h du matin.

### SAMEDI 22 JUIN

Le Comité des fêtes de Champ le Bœuf organise sa **fête annuelle de quartier** rue de la Moselotte. Le programme :  
14h : parcours VTT  
15h : jeux divers  
16h30 - 18h30 : animation sur podium (hip-hop, danse...)  
19h : restauration  
20h30 : bal en plein air animé par l'orchestre de Claude Dontenwill  
22h45 : feux de la Saint Jean.  
Les visiteurs trouveront sur place un buffet et une buvette dès le début de l'après-midi. Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille, 03 83 97 31 18.

### SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JUIN

**"L'été au Grand Sauvoy"** : Cette manifestation organisée par le Foyer du jeune ouvrier au 17 route de Metz a pour but de recréer un lien social entre le grand public et les personnes en difficulté. Les différentes animations proposées durant ces deux jours tourneront autour de trois aspects : culturel, social, convivialité. Le samedi, de 18h à 24h, vous pourrez assister à une représentation de café-théâtre, à un son et lumière, découvrir des expositions d'œuvres artistiques et participer à un barbecue géant. Programme du dimanche :  
- de 9h à 18h : expositions, vide greniers traditionnel, artistique, bio...  
- à partir de 12h : barbecue géant  
- 14h : début des différentes animations (cirque, danses folkloriques, jazz, bal populaire). L'entrée est gratuite. Contact : Jean-Marie Morel, 17 route de Metz, 03 83 96 80 01.

### SAMEDI 29 JUIN

● Le Comité de jumelage organise une **journée à Ramstein Miesenbach**. Nos voyageurs quitteront Maxéville Centre à 7h30 et le parking du centre commercial la Cascade à 8h. Ils seront de retour vers 18h. Au programme :  
- le matin – piscine intérieure/extérieure, massages, bains bouillonnants, toboggans, repas tiré du sac ou acheté sur place  
- l'après-midi - découverte de la ville et emplettes.  
L'accès à la piscine (2 €) sera réglé directement à l'inscription. Contact : Jean-Luc Tritz, 03 83 98 26 80.

● **La kermesse de fin d'année** de l'association Falc se déroulera à partir de 15h30 sur le site du Kindergarten Pumuckl, 2 rue André Fruchard. Contact : Alma Tallé, 03.83.37.95.41, mail : falc@wanadoo.fr

## Le mois dernier



Après avoir été l'oeuvre maîtresse d'une exposition sur l'euro, cette sculpture réalisée par Monsieur Petiteville, artiste Maxévillois aux œuvres réputées, a un temps été exposée rue

Courbet avant d'orner la vitrine de notre coiffeur du Centre.



Trente-cinq randonneurs ont participé à la 3<sup>e</sup> marche familiale organisée par l'Association de Quartier de Champ le Bœuf l'après-midi du 8 mai dernier. Le soleil était de la partie et c'est dans une ambiance fort chaleureuse que le groupe a parcouru les 12 Kms qui leur ont permis de réunir trois quartiers de Maxéville : Champ le Bœuf, le Centre, les Aulnes en empruntant les sentiers du Zénith et du bois de Champigneulle. Le calendrier des prochaines marches paraîtra dans la plaquette de l'association, le Pim, la presse locale, en mairie, auprès des complexes sportifs et sur le site Internet de la ville : [www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr). L'EAQCLB compte poursuivre cette activité dès septembre prochain et sollicite la participation de bénévoles pour l'accompagner dans la préparation et l'organisation de ces marches. Contact : Gérard Vatrý, 03 83 98 26 85 ou 06 62 82 23 47.



Le 15 mai dernier, c'est à Wingershein que le club des Gais Lurons avait choisi d'emmener ses membres. Après le petit déjeuner pris sur place, ils ont assisté à une présentation de matériel de chauffage et ont consacré l'après-midi à la découverte du houblon, en visitant les houblonnières et une brasserie au cours d'une promenade à travers le pays... dans une remorque tirée par un tracteur. Après cette journée sympathique et bien remplie la quarantaine de participants n'attend qu'une chose : que le club renouvelle rapidement l'expérience.

## Activités sportives

### FETE DU VELO AU CŒUR DU GRAND NANCY

le samedi 1er juin

Les cyclistes de tous ordres sont invités à préparer leurs vélos, petits et grands, tandems ou tricycles pour participer à cette grande manifestation.

Vous souhaitez rejoindre en groupe le cœur de la manifestation, retrouvez-nous :

**sur le parking situé à l'intersection Courbet / route de Metz à 15h**

Les polices municipales de Maxéville puis de Nancy encadreront le groupe sur tout le trajet. Arrivés Place Stanislas pour le grand rassemblement prévu à 16h, tous pourront profiter des nombreux stands et animations du village du vélo (ouvert de 15h à 18h) et prendre le départ du circuit prévu dans le centre de Nancy à 16h 30. Le gardiennage d'un parking vélo sera assuré de 9h à 18h sur la place.

Parallèlement à cette manifestation, le parking du Zénith accueillera la **Ronde VTT de l'espoir** de 10h à 17h. Sur place, vous trouverez des jeux, une tombola et un service de restauration. Ce sera également le point de départ d'un circuit de 9km en randonnée accessible à tous. Coût de l'entrée : 5€.

### VOUS AVEZ APPRECIÉ LE FESTIVAL DE MAJORETTES ?

Retrouvez-les à la **finale de twirling** de la Fédération Nationale Artistique Française le :

**dimanche 2 juin** au complexe sportif Marie Marvingt de 7h à 19h

Dans cette compétition, la Flam Maxévilloise sera représentée par :

- Davina Kiehl, Sylvia Thomas, Vanessa Vautrin, Laetitia Rich, Océane Schmitt, Nisrine Aboulfath, Cassandra Vautrin pour la catégorie soliste

- Sylvia Thomas et Davina Kiehl, Nisrine Aboulfath et Melissa Blattner, Aicha Pouvreau et Vanessa Vautrin en duo

- Davina Kiehl, Vanessa Vautrin, Aicha Pouvreau et Nisrine Aboulfath en quatuor.

**Contact** : Daniel Marbach, 12 rue du Rabodeau, 03 83 96 47 19.

### FOOTBALL : AS Champ le Bœuf

Les rencontres suivantes se dérouleront au stade Léo Lagrange :

- 1<sup>er</sup> juin : 13 ans - Lunéville 2 à 15h30

- 8 juin : 13 ans - Glonville/Baccarat/Azerailles à 15h30

- 9 juin : 18 ans - Richardmémil/Flavigny/Méréville à 10h

L'ASCB vous invite à participer à sa fête de fin d'année au stade Léo Lagrange toute la journée du :

**dimanche 16 juin**

Chaque catégorie de joueurs participera à des tournois et des démonstrations au cours de cette journée qui réserve bien d'autres animations. Les visiteurs trouveront sur place de quoi se restaurer : barbecue, frites, boissons, glaces...

**Contact** : Christian Schwartz - 6, rue de la Chiers, 03 83 97 70 73.

### SQUASH ET BADMINTON :

#### Le Rêve

Ces manifestations se déroulent au squash badminton Le Rêve, ZI La Fayette.

**7 juin** : Tournoi de badminton en double, tous niveaux à 20h

**15 et 16 juin** : Tournoi national de squash.

**Contact** : Gilles Petitjean 03 83 36 40 40.

### MOTOCROSS :

#### Stanislas Moto Club

Le Championnat de Lorraine comptant pour le national de motocross se déroulera aux anciennes carrières Solvay à proximité du Zénith le :

**dimanche 9 juin de 8h à 18h**

Plus de 200 des meilleurs pilotes de la région participeront à cette rencontre qui rassemblera toutes les catégories de 50 à 500 cc.

Vous trouverez sur place buvette et restauration. Les visiteurs pourront effectuer gratuitement un baptême en Harley Davidson ou en 4X4.

**Contact** : Laurent Noisette, 03 83 26 77 49.

### 100 MAXEVILLOIS AU STADE DE FRANCE : "France-Belgique"

Le 18 mai dernier, deux bus quittaient Maxéville sous la pluie, avec à leur bord une centaine de Maxévillois accompagnée de Serge El Founi, adjoint délégué au sport et animateur de cette sympathique sortie : Benjamins, juniors, seniors de tous les quartiers, dirigeants des différents clubs de foot de Maxéville, ainsi que quelques invités du tissu associatif communal découvrirent sous le soleil le stade de France, immense, impressionnant tant par les dimensions du terrain que par la hauteur des tribunes.

Passons sur le résultat final du match... le spectacle était fabuleux : "On en a tous pris plein les yeux et les oreilles !", "c'était vraiment une sacrée fête".



Au retour, dans le car, ils se sont très vite endormis, heureux d'avoir passé ensemble une si belle journée et en rêvant de "Zizou", le grand absent de cette rencontre... " on l'aime bien, on le retrouvera bientôt en direct, sur les écrans de télévision"... En attendant, les amis du foot se félicitent de l'initiative de la municipalité qui leur a offert cette escapade parisienne...

### MESSAGES DES ASSOCIATIONS

#### Club Laxovien de Scrabble

Si la langue française vous fascine et que vous n'avez pas peur des mots, venez jouer avec nous au CILM chaque mercredi à 14h30 et le vendredi à 20h30. **Contact** : Roger Allmang, 2 allée des Chênes, Vandoeuvre, 03 83 44 06 40.

#### Foyer de l'Amitié

Les membres désireux de participer au voyage en Grèce que le club organise du 17 au 24 octobre prochains sont priés de s'inscrire jusqu'au 14 juin auprès de notre Président, Pierre Vauchelle au 03 83 96 56 88. Nous tiendrons notre dernière permanence le mardi 25 juin de 14h à 17h et donnons rendez-vous à tous nos adhérents au CILM dès le vendredi 6 septembre.

### PARTICIPEZ AUX PREMIERES "FOULEES MAXEVILLOISES"

Pour inciter les Maxévillois à profiter des beaux jours revenus en pratiquant une activité conviviale, la ville de Maxéville les invite à participer à la première édition des "Foulées Maxévilloises" le :

**Dimanche 7 juillet**

**au complexe sportif Léo Lagrange**

Cette manifestation sportive accessible à tous proposera des courses adaptées à chaque membre de la famille :

800 m pour les poussins poussines de 1991 à 1992  
2 Km pour les benjamins - benjamines de 1989 à 1990

4 Km pour les minimes - cadets / cadettes de 1985 à 1988

4 Km pour la Course populaire toutes catégories

10 Km pour les foulées Maxévilloises

Le départ de ces différentes épreuves s'étalera de 10h pour les plus jeunes à 11h05 pour les Foulées Maxévilloises.

Les dossards pourront être remis à chaque participant :

- au complexe sportif Léo Lagrange le vendredi 5 juillet de 14h à 17h et le samedi 6 juillet de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

- sur place le jour de la course.

Le montant de la participation est fixé à 3€ pour les courses de jeunes et à 5€ pour les courses d'adultes.

**Les inscriptions peuvent s'effectuer :**

- en retournant le coupon ci-dessous au complexe sportif Léo Lagrange, rue de l'Orme à Champ le Bœuf, 54320 Maxéville,

- en contactant le complexe Léo Lagrange au 03 83 98 14 99,

- en faxant votre formulaire d'inscription au service Jeunesse Animation Sport, 03 83 30 58 98.

Pour valider votre inscription, il vous sera demandé de fournir un **certificat médical** datant de moins d'un an ou la copie d'une licence sportive en cours de validité.

### LES FOULEES MAXEVILLOISES

**Dimanche 7 juillet 2002**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Tél : .....

Année de naissance : ..... Sexe : M  F  (1)

Chèque d'un montant de ..... Euros joint  Règlement sur place  Certificat médical joint

Remis lors du retrait du dossard  Ou numéro de licence : ..... (1) *cocher la case correspondante*

## CALENDRIER DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

ECOLE	JOURS	HORAIRE
Maternelle St Exupéry 5, rue de la Chiers	samedi 1er juin	de 9h à 11h
Primaire St Exupéry 5, rue de la Chiers	vendredi 7 juin	de 17h à 19h
Maternelle Jules Romains Rue de la Seille	samedi 1er juin	de 10h à 11h15
Primaire Jules Romains Rue de la Seille		
Maternelle André Vautrin 32, rue du 15 Septembre	samedi 8 juin	de 9h à 11h30
Primaire André Vautrin 2, rue Courbet		
Maternelle Moselly "Les Aulnes"	lundi 17 juin	de 14h à 16h

Lors de l'inscription de votre enfant, merci de vous munir des pièces suivantes :

- livret de famille
- carnet de santé de l'enfant
- certificat de radiation pour les enfants précédemment scolarisés
- certificat médical d'aptitude à la vie collective pour les enfants de 2 ou 3 ans n'ayant jamais été scolarisés.

## CANTINES SCOLAIRES 2002-2003

Vous souhaitez inscrire votre enfant au restaurant scolaire... Sachez qu'il est impératif de procéder à son inscription avant qu'il ne fréquente le restaurant scolaire. A défaut, l'enfant ne pourra être accepté à la cantine. Vous pourrez constituer ce dossier d'inscription aux dates et lieux suivants :

- **Enfants scolarisés dans une école primaire de Champ le Boeuf** : Mairie annexe du CILM 23 rue de la Meuse, du 1er juillet au 02 août et à partir du 26 août, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi matin.
- **Enfants scolarisés à l'école élémentaire André Vautrin et enfants des Aulnes scolarisés dans une des écoles primaires de Nancy Haut du Lièvre** : Mairie centrale, 14 rue du 15 Septembre 1944, à partir du 1er juillet, tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur simple appel téléphonique au 03 83 32 30 00, auprès du service scolaire de la mairie centrale.

**Pour information** : Les tarifs pratiqués durant l'année scolaire 2001-2002

QUOTIENTS FAMILIAUX	REPAS OCCASIONNEL (*)	FORFAIT (*)
0 à 548	1.40 €	18.20 €
549 à 708	1.85 €	24.10 €
709 à 869	2.50 €	32.50 €
Au-delà de 869	3.40 €	44.20 €

(\*) **ATTENTION** : Ces barèmes doivent être actualisés en septembre, après communication par la Préfecture du taux d'encadrement des tarifs de cantine.

Pièces à fournir à l'appui du bulletin d'inscription (sauf si vous les avez déjà fournies à l'occasion d'un dossier de demande d'aide aux vacances cet été) :

ALLOCATAIRE CAF	NON - ALLOCATAIRE CAF
Photocopie du dernier avis d'imposition sur les revenus (si vie maritale, 1 avis par membre du couple)	Photocopie du dernier avis d'imposition sur les revenus (si vie maritale, 1 avis par membre du couple)
Photocopie de la dernière notification de prestations	Photocopie de l'attestation de droits aux prestations familiales ou, si les prestations sont versées par l'employeur, photocopie du bulletin de salaire de décembre.

## PARENTS/ASSISTANTES MATERNELLES - COMMENT SE TROUVER...

Parents, vous attendez un heureux événement, votre enfant va être scolarisé à la prochaine rentrée scolaire, ou tout simplement vous venez d'emménager à Maxéville et vous recherchez un mode de garde pour vos enfants...

La mairie de Maxéville met un service à votre disposition qui vous renseignera sur les différentes formules de garde d'enfants de 0 à 6 ans, vos droits en terme de prestations financières accordées par la C.A.F et la ville, et enfin vous présentera les dispositifs de garde périscolaire adaptés à l'accueil des enfants ayant entre 3 et 6 ans et scolarisés à Maxéville.

Alors, pour tous renseignements complémentaires ou simplement convenir d'un rendez-vous, n'hésitez pas à contacter le **service petite enfance au 03 83 32 30 00, poste 104.**

## LES DIFFERENTES STRUCTURES D'ACCUEIL D'ENFANTS MAXEVILLOIS :

- crèche familiale intercommunale de Laxou-Maxéville - C.I.L.M. 23, rue de la Meuse à Champ le Boeuf - 03 83 96 46 99. **Vous désirez devenir assistante maternelle sur l'un des quartiers de Maxéville, contactez Madame Fontaine, directrice de la crèche.**
- Halte-garderie "Les Canailloux" - C.I.L.M. 23, rue de la Meuse à Champ le Boeuf - 03 83 96 48 47. Sachez que le conseil d'administration a décidé **d'étendre sa plage horaire du matin de 11h30 à 12h** et envisage d'élargir encore ses horaires d'accueil pour répondre encore mieux aux besoins des usagers campoboviens.
- Jardin d'enfants franco-allemand "Pumuckl" 2 rue André-Fruchard à Maxéville - 03 83 37 95 41.
- Crèche collective "les Bébé Bugs"- bâtiment "les Rossignols", 10 rue de Luxembourg à Vandoeuvre - 03 83 56 53 63.
- Crèche Louise Delsart - 26-28 rue Joseph Laurent à Nancy - 03 83 28 45 87.
- Crèche collective "les P'tits Malins" - 1 Place du Luxembourg à Nancy - 03 83 32 86 79.
- Crèche franco-allemande "Hänsel und Gretel" 3 bis, avenue Paul Déroulède à Laxou - 03 83 90 43 57.

## VACANCES DE JUILLET ET AOÛT : QUELLES ACTIVITES PROPOSER A VOS ENFANTS ?

Voici qu'arrive enfin le moment tant attendu par vos enfants : Les grandes vacances ! Afin que cette période de détente ne soit pas synonyme d'ennui, des programmes d'activité seront

proposés aux jeunes Maxévillois du 1er juillet au 31 août prochains :

**Les 3 à 12 ans** auront ainsi la possibilité de participer, à la semaine, aux activités organisées chaque jour de 7h30 à 18h sur le thème de l'Art par le FJEP dans le cadre des Centres de Loisirs Sans Hébergement. Activités manuelles, visites culturelles, grands jeux, mini-camps, sports collectifs, activités d'expression et journée à thème seront au programme des plus jeunes :

- au Centre, 2 avenue Patton : du 1er juillet au 31 août.

- à Champ le Boeuf dans les locaux du CILM, 23 rue de la Meuse : du 1er juillet au 23 août.

Le nombre de places étant limité, votre enfant ne pourra intégrer ces CLSH que si vous l'avez préalablement inscrit du 17 au 21 juin au centre de 14h à 18h ou de 13h30 à 17h sur le site de Champ le Boeuf.

Le prix de base de la journée est fixé à 14,80 €.

De leur côté, **les 12 - 17 ans** pourront, en fonction de leurs centres d'intérêt, intégrer les activités ludiques, sportives ou culturelles que le service Jeunesse Animation Sport a élaboré pour eux. Vous en trouverez prochainement le programme dans vos boîtes aux lettres. Ce document sera également mis rapidement à votre disposition dans les complexes sportifs Marie Marvingt et Léo Lagrange, au local Jeunes des Aulnes, en mairie et mairie annexe de Champ le Boeuf ainsi que sur le site de la commune à l'adresse suivante : [www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr)

## POUR FAVORISER L'ACCES DES PLUS JEUNES AUX LOISIRS

Afin de permettre à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans l'intégration d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement en période de vacances scolaires quelles que soient les ressources de sa famille, diverses mesures ont été mises en place :

- Les détenteurs de bons CAF peuvent les utiliser en règlement et les allocataires qui n'en disposent pas bénéficient d'une déduction d'environ 2,90 € par journée.

- Sachez que la Ville de Maxéville apporte un **participation complémentaire** aux familles disposant de revenus modestes. Variant de 4,60 € à 6,80 € en fonction de votre quotient familial "C.A.F.", elle peut vous être attribuée, sur demande, avant que vous n'inscrivez votre enfant au centre de loisirs. Le justificatif d'attribution sera en effet exigé à cette occasion pour calculer la part restant à votre charge.

**Vous souhaitez bénéficier de cette participation communale ?**

N'hésitez pas à en faire la demande, sans rendez-vous, auprès :

- de l'annexe mairie du CILM  
- du service d'Aide à la famille de la mairie, qui se tient également à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 03 83 32 30 00.  
Pour nous permettre de constituer votre dossier, merci de vous munir des documents suivants lorsque vous viendrez nous rencontrer :

- une copie de votre livret de famille, quelle que soit votre situation,

- vous n'êtes pas allocataire ? Il vous sera également demandé de produire la photocopie de votre dernier avis d'imposition ainsi qu'une attestation de droits aux prestations familiales,

- vous êtes allocataire CAF ? La photocopie des bons CAF en vigueur et de votre dernière notification de prestations seront nécessaires.

## Travaux dans la ville

**Rue de la République et RD 30** : L'élargissement de la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute A31 et la construction d'un mur de soutènement destiné à assurer la stabilisation du talus ont débuté le mois dernier. L'intervention de la Direction Départementale de l'Équipement sur ce secteur durera approximativement trois mois. Durant ces travaux, la circulation alternée sera maintenue de 7h à 17h du lundi au vendredi. Nous vous conseillons donc de privilégier le passage par l'avenue Pinchard pour éviter les risques d'embouteillages consécutifs à la mise en place de ce dispositif. La circulation sur deux voies sera rétablie chaque week-end.

**Rue du Clos des Moines** : Le renouvellement du réseau par Gaz de France débutera le 3 juin pour une durée estimée à deux mois. Les travaux seront réalisés en deux phases :

- phase 1 : du numéro 1 au 15
- phase 2 : du numéro 16 au 29.

Durant ces deux phases, la circulation et le stationnement seront interdits sur l'emprise des travaux, à l'exception des véhicules de secours et d'intervention. Les tronçons ouverts seront refermés chaque soir pour rendre le libre accès aux riverains. Le sens de circulation sera inversé rue du Clos des Moines durant la seconde phase pour faciliter l'accès des habitants.

Les raccordements chez les particuliers seront effectués au mois de juillet et n'auront pas d'incidence sur la circulation.

**Avenue Patton** : Le renouvellement d'un branchement d'eau potable à hauteur des numéros 16 et 18 nécessitera la neutralisation du stationnement situé face au numéro 25 durant deux jours.

### EN ROUTE POUR L'ÉTÉ !



Le personnel communal des services voirie et espaces verts est à pied d'œuvre depuis la fin du mois dernier pour que Maxéville revête rapidement sa parure estivale. Ce sont en effet près de trois cents balconnières, vasques, suspensions et plus de soixante-cinq bacs à fleurs qui sont en cours d'implantation sur les différents quartiers. La création d'une quarantaine de massifs est également prévue pour que les divers surfinias, géranium, œillets d'Inde, pétunias, asparagus et autres gnaphalliums égaient les espaces publics de notre ville.

Afin de sensibiliser les plus jeunes au respect de leur environnement et leur offrir l'occasion de découvrir les règles de base du jardinage, les enfants de toutes les écoles primaires ont été invités à participer à cette campagne. Avec les services communaux, ils vont donc réaliser les massifs situés devant les établissements scolaires. Qualifiée dans le domaine horticole, Véronique Mangin, nouvellement intégrée au service "fleurissement", les fera bénéficier de ses conseils avisés en matière de dissociation des plantes, de leurs besoins d'ombre ou de lumière...



Forts de cette expérience, les élèves de la maternelle Jules Romains et ceux de deux classes de primaire du groupe scolaire André Vautrin, qui se sont inscrits au concours des écoles fleuries, auront certainement d'excellentes idées : Il faut faire vite car le jury doit passer courant juin pour évaluer leur travail ! Gageons que nos petits jardiniers en herbe sauront utiliser au mieux les 153 € alloués à chacune des deux écoles par la municipalité pour contribuer à l'achat du petit outillage et des plantes indispensables à la réalisation de leur projet.

## Ce mois ci au jardin et au balcon

"Juin froid et pluvieux, tout l'an sera grincheux".



### LA PLANTE DU MOIS : LE ROSIER

Traitez vos rosiers contre les pucerons en évitant de le faire en plein soleil car vous risqueriez de brûler leur feuillage. Vous pouvez également planter des bulbes d'ail entre chaque pied pour éloigner les insectes indésirables.

Si vous voulez que vos rosiers donnent le maximum de fleurs, coupez systématiquement celles qui sont fanées. Guettez les gourmands qui affaiblissent les plantes et supprimez-les dès leur apparition. Paillez le sol : cela limitera l'évaporation lors des fortes chaleurs. Arrosez au pied car mouiller le feuillage favorise le développement de maladies.

### LE GESTE DU MOIS : ECLAIRCIR LES JEUNES FRUITS

Pour éviter une alternance, c'est à dire une production nulle l'année suivante, et récolter de plus gros fruits, il faut éclaircir les jeunes fruits qui sont trop abondants sur les branches des pommiers, poiriers, pruniers ou pêchers.

Cette opération se produit le plus souvent de façon naturelle au cours de la seconde quinzaine de juin. Attendez donc la fin du mois pour supprimer les fruits excédentaires si tel n'était pas le cas. Conservez seulement un ou deux jeunes fruits par bouquet chez les pommiers et les poiriers.

### C'EST LE MOMENT DE :

- commencer à sortir vos grandes plantes et celles qui sont un peu chétives, en prenant garde à ne pas les exposer en plein soleil
- supprimer les fleurs fanées et les feuilles jaunies à la base des plantes de vos balconnières pour aérer le pied
- apporter de l'engrais
- pincer les géraniums lierres pour favoriser la ramification
- tailler à ras toutes les fleurs de printemps : aubriètes, campanules des murailles, corbeilles d'or et d'argent...
- tondre la pelouse tous les 10 jours
- arroser le soir afin de limiter l'évaporation diurne.

"En juin beau soleil qui donne n'a jamais ruiné personne".

## Aidez-nous à améliorer votre environnement

Chaque mois, des permanences sont tenues par les adjoints dans les différents quartiers. Elles sont pour vous, l'occasion de nous faire-part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... Les services techniques municipaux sont également à votre

disposition – Tél : 03 83 36 49 48.

Vous pouvez aussi renvoyer le coupon ci-dessous. Des coupons similaires sont disponibles en mairie centrale et à l'annexe de Champ-le-Bœuf.

Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte

### AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Mairie de Maxéville

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ; en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur .....

Adresse .....

Téléphone (facultatif) ..... Fait part des remarques suivantes :

Date et signature